

## *Délibération du Conseil Municipal*

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

### *Ville de Saint-André Lez Lille*

L'An Deux Mille Vingt et Un, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le trente mars, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

*Nombre de membres en exercice : 33*

#### **Etaient Présents :**

Elisabeth MASSE, Maire ; Jean Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX pour les questions I, IV et VII, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Adjoints ; Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Delphine MISZTAL jusqu'à la question 1/1, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Loïc LEBEZ, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Conseillers Municipaux ;

#### **Ont donné procuration :**

|                     |   |   |
|---------------------|---|---|
| Joséphine FARINEAUX | à | Elisabeth MASSE pour les questions II, III, V et VI |
| Olivier LECOINTE    | à | Pascale LAHOUSTE                                    |
| Danielle SENECHAL   | à | Marie MARCHAND                                      |
| Véronique TAVERNIER | à | Claude WASILKOWSKI                                  |
| Lydie YAP           | à | Laurent GOVAERT                                     |
| Delphine MISZTAL    | à | Jean Pierre EURIN à partir de la question 1/2       |
| Julie HENNEBELLE    | à | Michel HUYLEBROECK                                  |
| Louis CRUCHET       | à | Régis LOGIER  |
| Déborah ANDRE       | à | Loïc LEBEZ  |

**Secrétaire de Séance :** Carmen Gonzalez

## Conseil Municipal du 60 avril 2021

### Extrait du registre des Délibérations

#### Rapport de Madame Joséphine FARINEAUX :

L'aménagement d'un nouveau quartier dénommé à l'état de projet « Quai 22 » entre dans sa phase opérationnelle. Ainsi plusieurs espaces publics doivent être dénommés.

Il s'agit des espaces suivants :

- 6 rues
- 1 parc
- 1 place

La commune souhaite rendre hommage à des personnalités qui ont servi ou défendu la cause des femmes. Ainsi les dénominations feront référence à des personnalités féminines et féministes suivantes :

- Place Simone VEIL (sur les berges de Deûle)
- Parc Marguerite YOURCENAR (de la rue Hubertine AUCLERT aux berges de Deûle)
- Rue Gisèle HALIMI (de la rue Simone de Beauvoir à la rue Hubertine AUCLERT)
- Rue Simone DE BEAUVOIR (de la rue Sadi Carnot aux berges de Deûle)
- Rue George SAND (de la rue Sadi Carnot aux berges de Deûle)
- Rue Olympe DE GOUGES (de la rue Sadi Carnot aux berges de Deûle)
- Rue Françoise GIROUD (de la rue Sadi Carnot aux berges de Deûle)
- Rue Hubertine AUCLERT (de la rue Sadi Carnot au parc Marguerite Yourcenar)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de dénommer ces espaces comme listé ci-dessus.

(Voir plan ci-joint)

**ADOPTÉE A LA MAJORITE**  
**32 VOIX POUR**  
**1 ABSTENTION**



Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire,

Elisabeth MASSE

D – 4-1/2021

Quai 22

◇◇◇

Dénomination des  
 rues

— **axe principal**

— **5 voiries**

